L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 6, 13 février 2009

Dans nos pages cette semaine



Photo : Maxence Jaillett

Presque tous nos dossiers menaient à l'Assemblée législative la semaine dernière. Heureusement, le trajet pour s'y rendre et en revenir est agréable, surtout que la belle luminosité du Nord revient en force en février.

Langues officielles

La Cour suprême n'accepte pas les doubles standards

Danny Joncas

OTTAWA – Même si l'organisme de développement économique communautaire CALDECH n'a pas eu gain de cause sur toute la ligne face à une corporation similaire financée par le gouvernement fédéral, le jugement rendu par la Cour suprême du Canada dans le dossier en question aura permis aux minorités linguistiques de l'ensemble du pays de signer une importante victoire.

En effet, dans un jugement rendu le jeudi 5 février par la juge Louise Charron, le plus haut tribunal du pays a reconnu que le gouvernement fédéral avait l'obligation de non seulement offrir des services dans les deux langues officielles du pays par le biais de ses agences et ministères, mais aussi d'offrir des services de qualité égale. Le tribunal ajoute aussi que ces services doivent tenir compte des besoins spécifiques de la minorité.

« Il se peut que les services soient de qualité égale dans les deux langues, mais inadéquats, ou même de mauvaise qualité, et qu'ils ne satisfassent pas aux besoins de l'une ou l'autre communauté linguistique », indique la juge Charron en ce qui concerne l'importance de tenir compte de la situation particulière de la minorité linguistique.

« Le principe de l'égalité linguistique en matière de prestation de services ne signifie pas non plus qu'il doive y avoir égalité de résultats pour chacune des deux communautés linguistiques. Il se peut qu'une inégalité de résultats constitue un indice valable d'une inégalité dans la qualité des services offerts à chacune des communautés linguistiques », ajoute toutefois la juge, qui refuse de jeter entièrement le blâme sur la qualité des services bilingues pour le peu de succès que connaîtrait une initiative quelconque. Dans le cas présent, rappelons qu'il s'agit de services en matière de développement économique communautaire.

« Par contre, les résultats d'un programme de développement économique communautaire destiné à l'une ou l'autre collectivité de langue officielle peuvent être tributaires d'un grand nombre de facteurs, parfois difficiles à cerner exactement », confirme-t-elle.

Rappel des faits

Le dossier en question se trouve devant les tribunaux depuis plusieurs années. Insatisfait des services en français offerts par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Simcoe Nord, une région ontarienne longeant la baie Georgienne et qui comprend notamment la ville de Penetanguishene, un groupe de francophones a mis sur pied le groupe CALDECH, qui visait les mêmes objectifs que la SADC sans pour autant être financé par Industrie Canada.

CALDECH a invité dans un premier temps le Commissariat aux langues officielles à se pencher sur la question en 2001. Trois ans et trois rapports plus tard, la commissaire de l'époque, Dyane Adam, dénonçait que la SADC de Simcoe Nord n'ait pas suffisamment amélioré ses services en français. Ainsi, CALDECH

Cour suprême
Suite en page 2

Cour suprême

Suite de la une

décidait de porter la cause devant la Cour fédérale.

Jugeant que des mesures avaient été adoptées pour corriger le tir entre 2001 et 2004, la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale ont tour à tour rejeté les demandes de CALDECH, qui s'est tournée vers la Cour suprême.

Un dernier recours qui en valait le coup

La Cour suprême non plus ne s'estime pas en mesure de déterminer si la SADC de Simcoe Nord a manqué à ses obligations constitutionnelles dans ce dossier, surtout que le Commissariat aux langues officielles a noté des améliorations, mais le tribunal tient tout de même à rappeler que le fédéral a l'obligation d'offrir des services de qualité égale.

« La Cour d'appel fédérale semble avoir considéré la question de l'égalité linguistique à travers un prisme trop étroit, sans tenir compte de la nature du programme en question et de ses objectifs, lorsqu'elle a défini la portée des obligations linguistiques en l'espèce. Par contre, j'en arrive à la même conclusion qu'elle sur le fond », tranche la juge Louise Charron.

Néanmoins, l'actuel commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, de même que l'avocat qui a représenté CALDECH, Ronald Caza, estiment que le jugement rendu par la juge Charron aura pour effet de sensibiliser davantage le gouvernement fédéral à ses obligations linguistiques envers les minorités, en plus de venir réitérer le principe d'égalité entre les deux langues officielles.

« Suivant ce jugement, l'égalité ne doit pas être examinée de façon étroite, mais le gouvernement doit plutôt tenir compte de la nature du service en question et de ses objectifs lorsque vient le temps de définir ses obligations linguistiques », souligne M. Fraser.

Jugement de la Cour suprême du Canada sur les droits linguistiques

Tous y trouvent leur compte

Le jugement unanime traite de dispositions très voisines de celles de la *Loi sur les langues des TNO* et impose une interprétation qui pourra avoir un impact sur la poursuite intentée contre le gouvernement territorial sur la prestation de services en français.

Alain Bessette

En raison des similitudes entre la cause CALDECH et la poursuite judiciaire intentée par la Fédération franco-ténoise contre le gouvernement territorial, ce jugement de la Cour Suprême du Canada ne laisse aucune partie indifférente. Pour la FFT, il s'agit d'une victoire alors que le gouvernement territorial estime aussi que ce jugement appuie leur interprétation de la question d'égalité réelle.

Victoire selon FFT

Les représentants de la communauté francophone des TNO expriment leur réjouissance quant à « l'à propos de leur appui à la cause des Franco-Ontariens dans l'affaire CALDECH. »

« Les sept juges de la Cour Suprême du Canada viennent de mettre les pendules à l'heure sur les principes d'interprétation quant à l'égalité réelle des communautés de langues officielles au Canada » a commenté Fernand Denault, président de la franco-ténoise.

Pour Me Roger Lepage, procureur représentant les organismes franco-ténois dans plusieurs dossiers juridiques les opposant au gouvernement territorial, « le droit à des services et communications dans les deux langues officielles garantit une égalité réelle de communication et de services en français. »

Selon le jugement, pour se prononcer sur l'égalité des services, il faut comparer les services reçus. « Pour voir si l'égalité réelle existe en terme de communication et de services, il faut faire " une analyse comparative " (paragraphe 23) pour déterminer si les services offerts dans les deux langues sont de qualité égale », a précisé Me Lepage.

La FFT estime que cette interprétation démontre que le jugement de la Cour d'appel des TNO « faisait fausse route dans ses interprétations restrictives de ces mêmes droits.»

Le GTNO satisfait

Pour le procureur du gouvernement des TNO, Me Maxime Faille, le jugement n'a pas décidé de nouveaux droits en matière d'égalité réelle dans la prestation de services en langues officielles. « Ils ont décidé sur un point que tous reconnaissent soit que l'interprétation des droits pour les services en langues officielles doit être large et libérale et téléologique. »

Un point qui satisfait particulièrement le procureur territorial est celui regardant l'évaluation des résultats. « Nous avons avancé qu'on ne peut regarder les résultats pour conclure si l'égalité a été obtenue ». Pour le procureur du GTNO, évaluer les résultats de la prestation d'un service en langue officielle ne peut pas indiquer si un gouvernement répond à son obligation d'offrir des services égaux en langues officielles, car plusieurs facteurs peuvent indiquer que les résultats ne sont pas les mêmes d'un groupe linguistique à l'autre.

« Par exemple, on ne peut pas regarder combien de francophones réussissent leur test de permis de conduire pour juger de l'égalité de service. Il y a beaucoup d'autres raisons qui peuvent expliquer une différence », a illustré Me Faille qui reconnaît aussi, comme la Cour suprême du Canada le note dans le jugement CALDECH, « qu'une inégalité de résultats peut indiquer une inégalité de services, mais pas nécessairement. »

Un autre point du jugement soulevé par Me Faille concerne la façon d'offrir le service « Il y a une obligation d'égalité, mais la façon d'offrir le service peut varier ».

Au-delà de la poursuite

S'il est probable que certains aspects du jugement auront un impact sur la poursuite judiciaire intentée localement contre le gouvernement des TNO, d'autres parties du jugement auront un impact important sur les tractations futures avec le gouvernement fédéral.

En effet, le jugement traite aussi de la partie VII de la LLO. Cette section exige que le gouvernement prenne des mesures positives pour assurer l'épanouissement et le développement des minorités de langues officielles. Cette section de la Loi est entrée en vigueur plus de quatre ans après le dépôt de la poursuite judiciaire de la FFT.

Le jugement de la Cour suprême du Canada indique que cette section de la LLO oblige un gouvernement « de prendre en considération et de répondre aux besoins et préoccupations particuliers de la communauté » francophone.



Réactions

Suite en page 3



A. Bessette, M. Jaillet et F. Jaussoin

Thé du dimanche à Hay River

Le Thé du dimanche, une activité pour les 50 ans et plus de la région de Hay River aura lieu le dimanche 15 février à 14 h au bureau de l'Association franco-culturelle de Hay River. Nous vous invitons à siroter un bon thé accompagné d'un léger goûter tout en discutant de vos besoins et attentes. La coordonnatrice du projet Aîné.e.s TNO de la Fédération franco-ténoise , Dorice Pinet, vous fera part des activités à venir. Venez fêter la Saint Valentin en bonne compagnie et apportez votre tasse la plus sophistiquée!

Renseignements : Dorice Pinet au 920.2919, poste 262 / Catherine Boulanger au 874-3171.

Traces de vie

Dans le cadre du projet Traces de vie, un projet de publication des histoires de vie des aîné.e.s francophones aux TNO, un atelier d'écriture aura lieu le dimanche 22 février à 13 h au bureau de l'Association franco-culturelle de Hay River. Pour réaliser ce projet d'écriture, la Fédération franco-ténoise s'est associée avec la journaliste Françoise Jaussoin du journal l'Aquilon. Gratuit pour les 50 ans et plus, l'atelier sera suivi d'un support rédactionnel pour ceux et celles qui participent au cahier Traces de vie.

Renseignements : Dorice Pinet au 920.2919, poste 262 / Catherine Boulanger au 874-3171.

Ils se sont tous levés

Les onze députés réguliers ont voté unanimement pour arrêter la mise en place d'un nouveau programme de prestations supplémentaires en santé programmé initialement proposé pour le 1er avril 2009. Ces députés se sont tous entendu pour défendre les couvertures en matière de santé existantes pour les aînés ténois mis en péril par le nouveau programme de la ministre Sandy Lee. Récemment, cette dernière avait déjà retardé la mise en œuvre de cette réforme au 1er septembre 2009. Dans la motion votée en chambre, les députés demandent au gouvernement de revoir ce nouveau programme, de consulter davantage les ténois surtout sur la question de l'accessibilité des prestations sur une base des revenus. La ministre a défendu ce nouveau programme, en stipulant que les TNO étaient la seule juridiction à offrir une telle couverture à ses aînés et que l'argent épargné par ces nouvelles mesures permettrait d'atteindre l'objectif du gouvernement qui est d'étendre les couvertures en matière de santé aux familles les plus démunies.

Concours GRC

La Gendarmerie Royale du Canada (GRC) organise un concours en direction des enfants et des adolescents de 16 ans et moins pour trouver des noms pour les chiens des policiers. Il s'agit de baptiser dix petits chiots de race Shepherd (race de chien de berger) qui sont nés au centre d'entraînement d'Innisfail, en Alberta. Le nom doit impérativement commencer par la lettre B, avoir un maximum de neuf lettres et compter une ou deux syllabes. La date limite pour envoyer sa participation est le 6 mars 2009. Les gagnants seront connus le 3 avril. Information à Yellowknife au 867-669-5196, Kathy Law

Photographie

« Trois jours de la vie à Hay River » est un projet ouvert à toute la population de la ville pour célébrer la vie quotidienne dans la localité. Pendant trois jours, du 6 au 8 mars inclus, les participants pourront faire des clichés à leur gré. Par la suite, un comité de bénévoles fera une sélection puis une compilation des photos recueillies, afin de les publier sous forme de livre et de DVD. Pour s'enregistrer à l'avance, écrire à : adayinhayriver@gmail.com ou pour plus de détails, contactez Nancy Makepeace, à la bibliothèque de Hay River, tél : 867-874-6486

Hay River

Persévérer dans les projets

Le conseil d'administration de l'association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) indique une volonté de persévérer dans trois projets principaux : la garderie, les rénovations du local et un festival artistique.

Françoise Jaussoin

Le projet de la garderie continue à soulever des questionnements, notamment au sujet des possibilités de financement et d'un engagement de parents bénévoles. Un cabinet de consultant avait été engagé en 2008 pour réaliser une étude des besoins, qui a révélé un bassin intéressant de parents et d'enfants qui auraient besoin de ce genre de structure. « On a fini avec l'étude, maintenant nous allons chercher des possibilités de financement », explique Christian Girard, président de l'AFCHR. « Il faut aussi mettre en place un comité de parents. Sophie Call, de l'école Boréale, a proposé de placer une note dans le prochain mémo de l'école, et nous lancerons nous aussi un appel pour constituer un comité de cinq personnes, incluant un membre du conseil d'administration de l'association. »

Si ce projet continue donc à progresser, il n'en est pas de même pour celui qui concerne les rénovations du local. Le CA souhaiterait créer un lieu plus convivial et propice à l'accueil d'activités et d'expositions qui motiveraient les jeunes à s'investir davantage dans la francophonie. « On a les plans, mais on attend que le propriétaire les regarde et les approuve, dit M. Girard. Je pense que nous serons ici encore pour quelques années et que nous avons besoin de ces rénovations pour favoriser des activités culturelles. »

Une approche de coopération artistique commence à prendre forme pour l'été prochain. Michael St Amour, membre du conseil d'administration et conseiller municipal à Enterprise, propose en effet que l'AFCHR contacte les organisateurs du festival de musique *Enterprise Gateway Jamboree*, qui a lieu chaque été dans cette petite collectivité. Pour l'instant, cette piste est toute nouvelle.

Sinon, pour les activités à venir, il y aura la classique cabane à sucre. La date n'est pas encore fixée, elle dépend de l'occupation de l'espace loué chaque année pour l'occasion. Il se pourrait que l'événement ait lieu mi-mars.

Le 24 mars, un rappeur francophone de l'Ouest canadien se produira à l'école Boréale. Plus loin de cet hiver, en juin, la St Jean Baptiste sera fêtée par un souper spécial au Back Eddy.

Dans le cadre des activités éducatives organisées dès la rentrée par l'AFCHR, les cours de français pour les adultes ne sont pas renouvelés en ce second trimestre, par manque de participants. Le premier trimestre a eu cependant un franc succès avec deux groupes d'étudiants dirigés par Patrick Poisson et Gabrielle Boucher.

Fort Smith

Une équipe très motivée

Malgré les abandons successifs de deux employés en début de mois, l'équipe de l'Association des francophones de Fort Smith continue ses activités et se tourne vers l'avenir avec une force renouvelée.

Françoise Jaussoin

Ce fut un méchant coup dur. L'agent de développement, recruté en décembre dernier, puis la responsable du programme préscolaire engagée fin janvier, ont tous deux démissionné en l'espace d'une semaine début février.

Marla Chassé, présidente de l'association, reconnaît avoir reçu un gros choc. Les tâches reposant sur ses épaules, elle s'est engagée à fond dans la maintenance administrative. « Je ne m'attendais pas à ce que mes tâches de bénévole soient plus importantes que mes tâches de professeure, dit-elle. Je me suis rendu compte qu'il y a des choses à savoir, on a des responsabilités légales importantes. »

Elle souligne qu'elle a reçu avec un grand plaisir du soutien de la part du monde associatif et de la Fédération franco-ténoise (FFT) lors de son passage à Yellowknife pour la rencontre du personnel et des présidents des associations francophones des TNO. « On a beaucoup appris avec ces démissions, dit-elle. Maintenant nous savons mieux comment nous allons procéder pour recruter. Un contrat sera signé à l'avance, nous avons fait une liste de logements disponibles à Fort Smith et nous expliquerons les critères d'une manière plus claire. Quand la personne arrivera, on la formera au début jusqu'à ce qu'elle soit prête. »

Mme Chassé se réjouit d'avoir une équipe très soudée. « Nous sommes épuisées mais très motivées, déclare-t-elle en riant. Nous allons distribuer notre offre d'emploi dans les provinces où des gens cherchent du travail et n'en ont pas, ou bien là où des gens ont un salaire minimum et qui veulent un meilleur emploi. » Pendant ce temps, Julie Mathieu, ancienne adjointe administrative de la FFT, viendra faire le point de la situation administrative de l'association afin d'aider le conseil d'administration à orienter ses choix de projets.

Malgré cette épreuve, Mme Chassé continue de l'avant. « Chaque personne de notre conseil d'administration a des domaines d'intérêt. Laura et Karen s'occupent du préscolaire, Geneviève des activités pour des jeunes et moi je suis intéressée par la culture. On va s'organiser entre nous, on va garder des activités traditionnelles et puis nous allons développer d'autres activités. »

Parmi celles-ci a déjà eu lieu une rencontre intergénérationnelle entre Marie-Christine Aubrey, résidente de Fort Smith et artiste en matelassage (*quilting*), et les enfants de la classe d'immersion. Mme Aubrey a initié les jeunes à la création de cartes de Noël en tissu. D'autres rencontres intergénérationnelles seront réalisées dans l'année, avec l'artiste en vitrail Michel Labine et des lecteurs ou lectrices d'histoires en français.

D'autre part, l'équipe de l'association est en train de dresser une liste d'artistes vivant dans les TNO pour participer à la mise en place d'une tournée culturelle dans les quatre principales communautés francophones.



Malgré son bureau fermé, l'Association des francophones de Fort Smith est bien vivante, active dans ses animations locales et résolument tournée vers un recrutement positif de personnel compétent

Photo : Françoise Jaussoin

Réactions

Suite de la page 2

Rappel

En février 2008, le procureur général des Territoires du Nord-Ouest avait décidé de s'inscrire comme intervenant dans la cause CALDECH qui opposait des francophones franco-ontariens au ministère Industrie Canada.

À l'époque, Me Maxime Faille procureur représentant les intérêts du gouvernement territorial indiquait que « L'interprétation que peut donner la Cour suprême concernant l'article 20 pourrait avoir un effet indirect sur l'interprétation qu'on devra donner à l'article équivalent dans la Loi sur les langues officielles des TNO étant l'article 11 ». Me Faille précisait alors que le libellé des deux articles est très semblable.

Quelques semaines plus tard, la FFT s'inscrivait aussi à titre d'intervenante dans cette cause judiciaire.

Éditorial


Alain Bessette

La démocratie en action

Depuis le début des travaux de ce gouvernement il y a près d'un an et demi, nombreuses ont été les occasions d'observer qu'il ne fonctionnait guère comme un gouvernement de consensus. Trop souvent, le gouvernement arrivait avec des plans tout fait à l'avance et il fallait les récriminations des députés pour les faire revenir sur leurs décisions. D'autres fois, le gouvernement se montrait avare de commentaires ou d'information envers ceux que nous avons élu pour nous représenter.

Je comprendrais si le gouvernement arrivait à des consultations avec différents plans et rechercherait des commentaires. Ça ne me dérangerait même pas s'il exprimait une préférence pour l'un ou l'autre des plans proposés. Par contre, en n'arrivant avec seulement une solution, ça nous donne l'impression soit que le gouvernement tienne seulement à informer les gens de leur décision sans désir réel de consultation soit qu'il démontre de la paresse en négligeant d'étudier les divers scénarios possibles.

Quoi qu'il en soit, j'ai été ravi la semaine dernière de savoir que quelques-uns de nos élus ont eu le courage de dénoncer âprement ce comportement. Ils ont été malheureusement trop peu nombreux. La motion qui visait l'ensemble du Cabinet et non son leader a peut-être effrayé quelques-uns des députés.

Même si la motion a été battue, je crois que ce geste courageux aura tout de même le résultat de rendre nos membres du Cabinet un peu plus humbles dans l'exercice de leurs fonctions, et cela constitue un grand gain pour la démocratie ténoise.


Photo : Maxence Jaillet

Pour présenter son budget, le ministre des Finances portait fièrement des mocassins brodés dans le Nord.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Françoise Jaussoin
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média
Agence de représentation média
1-866 411-7486





Attendu de pied ferme!

Geneviève Harvey

Au moment où j'écris cet article, Barack Obama, quarante-quatrième président des États-Unis d'Amérique a entamé son voyage en train qui va le mener de Chicago à Washington. Partout, il est acclamé. Ce grand orateur réussit à galvaniser les foules. Mettons que ça change de Bush!

Partout sur la terre, ce président est attendu. Et disons-le, l'endroit où il est le plus attendu, c'est dans son propre pays. Les attentes face à son règne sont sans fin. Ici également, au Canada, on a bien des attentes. Et partout en Europe, à Cuba, en Amérique du Sud, dans plusieurs pays d'Afrique, dont particulièrement le Kenya, pays d'origine du père du prochain président. Et que dire de la bande de Gaza, de Guantanamo? Les attentes sont infinies face à cet homme qui va succéder à un des pires présidents qu'auront eu les États-Unis. Et dans quel état se trouve le monde, alors qu'il prendra les rênes du pouvoir. Le capitalisme sauvage est en train de faire s'écrouler des empires qu'on croyait inébranlables. Il n'a pas fini de travailler, le président. Espérons qu'il va réussir à bien s'entourer, non seulement de stratèges et de diplomates, mais également de sages qui soient capables de voir plus loin que le bout de leur nez et qui peuvent avoir un portrait d'ensemble de situations complexes et dans certains cas, quasi-inextricables. Qu'attend-on de lui? Tout. Des fois, quand on entend les gens s'exprimer sur Obama, on a l'impression d'entendre parler d'un nouveau sauveur du monde. On attend tout de lui. Rien de moins.

Tout comme moi, vous savez que cet homme-là en a du pain sur la planche. J'imagine que dans son périple en train, qui le mènera de Chicago à Washington, il en aura des choses à jongler. Par quoi va-t-il commencer? Il semble bien qu'il va d'abord s'attaquer à la crise économique mondiale qui a débuté dans son pays, et qui, par effet de dominos, est en train d'entraîner le monde dans sa chute. Pas rien, ça, de redonner confiance à des consommateurs qui ont été floués par les uns et les autres, qui ont vu fondre leurs économies, qui voient l'heure de leur retraite reculer de plus en plus, qui perdent leur maison, incapable de payer, faute de travail. Oui, il va sans doute tenter de mettre en oeuvre son plan de sauvetage de plusieurs milliards pour sortir les grands de l'automobile, victimes de leur arrogance face aux nouvelles technologies et à l'accès au pétrole. Et il tentera de remettre à flot les grandes banques qui sont menacées de crouler à leur tour. Et il tentera de créer des milliers d'emplois.

Mais ensuite. que va-t-il faire pour redonner de la crédibilité à son pays, crédibilité qui a tellement été minée par le président sortant?

Et sur le conflit israélo-palestinien? Est-ce qu'il va s'en mêler, le président? Mettons que jusqu'à maintenant, il a plutôt été; silencieux sur le sujet. Et on le comprend de faire bien attention avant de se prononcer sur ce conflit qui est loin d'être évident à trancher. Historiquement, les États-Unis sont les amis d'Israël. Mais devant l'horreur en train de se passer dans la bande de Gaza, difficile de justifier les tirs israéliens. Que se passera-t-il? Bien difficile de le prévoir. Il est même possible que les tirs arrêtent avant même l'investiture du nouveau président. Mais les horreurs provoquées par le conflit auront semé un bon terreau de haine qui ne fait que rajouter à des animosités qui durent et perdurent. Donc, pour en revenir au nouveau président, difficile de trancher. Les yeux du monde sont tournés vers lui à ce sujet.

Et qu'elle sera l'attitude d'Obama envers le Canada, ce grand pays situé au nord du sien et dont l'économie est si intimement liée au sien? Même si certaines craintes se sont exprimées face à sa remise en question du traité de libre-échange nord-américain (ALENA), il semble que maintenant, son attitude ait maintenant changée et qu'il ne remette plus en question ce traité. Mais encore une fois, l'avenir le dira.

Le nouveau président est quasiment attendu comme un dieu et il reste un être tout à fait humain. La tâche qui le guette est incommensurable, et les attentes sont tellement élevées qu'il ne pourra certainement pas plaire à tout le monde. Mais l'espoir fait vivre, c'est bien connu, et c'est pourquoi nos attentes sont si grandes.

Nous souhaitons donc toute la chance du monde au nouveau président. Espérons que son charisme, son intelligence et sa bonne foi fassent en sorte qu'il devienne un président qui passe à l'histoire pour ses bonnes décisions. C'est ce que nous nous souhaitons, ce que nous souhaitons au monde et souhaitons aux États-Unis.



Chronique TNO Santé

L'obésité : un trouble de comportement alimentaire?

Qu'est-ce que l'obésité ?

D'une façon générale, tout le monde connaît la spécificité d' une personne obèse : il s'agit d'une personne plus « imposante » que les autres. Parfois certaines compagnies aériennes leur demandent de payer deux billets d'avion pour un vol, en se justifiant par le fait que deux sièges sont utilisés...

D'une façon plus scientifique, l'obésité peut être définie de la façon suivante : un excès de masse grasse dans le corps, résultat d'un déséquilibre entre l'apport calorique quotidien (tout ce que l'on mange dans une journée) et les dépenses énergétiques (énergie dépensée lors de nos activités). L'organisme reçoit plus qu'il ne dépense et donc " stocke " une partie du surplus, la graisse. L' Indice de Masse Corporelle (IMC) permet de délimiter poids normal, surpoids et obésité. On l' obtient en divisant le poids par la taille. L'indice d'un poids normal se situe entre 20 et 25, celui d'un surpoids entre 25 et 30, et celui de l'obésité est supérieur à 30.

Une pathologie des sociétés occidentales modernes

L'obésité est considérée comme une épidémie par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Dans le monde, 300 millions d'adultes sont en surcharge pondérale (soit en surpoids soit obèse). Les pays « riches » restent les plus touchés, du fait de l'abondance de nourriture et de la sédentarité. Ceci dit, l'épidémie se propage dans le monde, même parmi les pays plus pauvres.

Quelles en sont les causes ?

Vous l'aurez compris, l'organisme fonctionne comme une balance où les entrées et les sorties d'énergie doivent avoir un rapport équilibré. Notre énergie est fournie par la nourriture et se mesure en calories, elle est dépensée tout au long de la journée. Il faut savoir que lorsqu'on bouge ou que l'on fait du sport le corps en dépense beaucoup plus que si l'on reste inactif. Mais il faut savoir que pour un certain nombre de personnes le surpoids peut être lié à l'hérédité ou à un dérèglement hormonal et ne dépend donc pas uniquement de leur volonté. Des facteurs psychologiques comme la dépression, l'angoisse et la solitude peuvent aussi jouer dans l'apparition d'un surpoids ou d'une obésité. Certaines personnes essaient de combler un manque ou un vide existentiel en se nourrissant au delà de leurs besoins.

L'obésité : un trouble d u comportement alimentaire ?

Les troubles du comportement alimentaire sont classés parmi les maladies psychiatriques ou troubles mentaux, les plus répandus sont l'anorexie et la boulimie. Les personnes atteintes sont en grande souffrance et ne peuvent s'empêcher d'avoir des comportement nuisibles à leur santé et répétitifs. Ils perdent peu à peu la liberté d'agir comme ils le souhaitent et parfois rentrent dans une spirale qui peut les emmener jusqu'à la mort.

Concernant l'obésité il s'agit plus de mauvaises habitudes au quotidien que de troubles mentaux. Toutefois, on considère qu'environ 10 à 20% des personnes présentant une obésité sont atteint de trouble du comportement alimentaire. Ce sont donc les mauvaises habitudes qu'il faut combattre. Trouver des activités gratifiantes au lieu de regarder la télé, manger équilibré, et BOUGER !! Allez, au travail !

Source : www.obesite-sante.com.

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information.
Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com

Motion de confiance à l'Assemblée

Le leadership était visé

Le premier vote de confiance de l'histoire de l'Assemblée législative ténoise s'est soldé par un rejet de la motion.

Maxence Jaillet

Un jour après le dépôt du budget 2009, l'ordre du jour à la 3e session de l'Assemblée se concentrait déjà sur un sujet de première importance pour le gouvernement en place. Une motion amenée par la députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen, voulait tout bonnement destituer l'ensemble du conseil exécutif. Si la motion touchait les sept ministres en poste, il ne fait aucun doute que cette initiative ciblait prioritairement le mandat du premier ministre Floyd Roland. Ce vote de confiance sans précédent qui n'était aucunement basé sur l'adoption du budget, s'est effectué après de longues déclarations effectuées par les onze députés réguliers et les sept ministres. Finalement au sein des membres réguliers, huit ont voté pour la motion proposée et trois députés s'y sont opposés portant ainsi à dix le nombre de vote contre ce coup de balai législatif.

10 – 8, il n'aurait fallu que la voix hésitante du député Jackie Jacobson, du Nunakput pour égaliser le vote, et obliger ainsi le dernier député et président de l'Assemblée, M. Delorey, à émettre un vote décisif. « C'est la plus dure question de mon mandat, s'est exprimé le député Jacobson. Nous sommes 19 élus et nous devrions travailler ensemble. Mais je ne vois pas d'efforts fait par le cabinet. Je serais porté à voter pour cette motion, mais la population de ma circonscription m'a demandé de voter contre. Alors, je vous laisse une dernière chance, pour que vous nous montriez que nous pouvons travailler ensemble. »

Les différentes raisons évoquées par les députés réguliers pour destituer le gouvernement en place se résument au manque de communications et de consultations, à l'habitude de persister à modifier une loi alors que tous les députés réguliers sont contre. « Lors de nos débats, nous ne recevons que de piètres réponses lorsque l'on vous interroge. Il serait temps que vous mettiez vos hauts fonctionnaires au travail et que vous soyez correctement renseignés pour nous aider à construire les choses. Quand vous ne nous écoutez pas, vous n'écoutez pas les Territoires du Nord-Ouest », a scandé le député Ramsay.

Tour à tour les ministres se sont exprimés pour affirmer que le message était passé, et qu'il était temps pour l'Assemblée de travailler de concert. Seul le ministre Lafferty a dénoncé cette motion comme étant égoïste. Le ministre Michael Mcleod a quant à lui proposé une alternative à la nomination d'un nouveau gouvernement si celui-ci était défait. « Si le cabinet sort, les 19 députés doivent sortir aussi », clamant ainsi une élection générale aux TNO.

Le premier ministre Roland a expliqué aux députés qu'il était prêt à s'engager de nouveau pour une Assemblée qui pourrait fonctionner d'une meilleure façon. Pour la première fois, il a aussi attesté devant ses collègues qu'il avait eu une relation avec une greffière appointée aux comités confidentiels des députés réguliers. Par la même occasion, il s'est défendu de n'avoir jamais brisé le sceau de confidentialité de sa partenaire, et a clamé que cette affaire devait demeurer personnelle.

Il en est revenu à Jane Groenewegen, de conclure les propos en énumérant les qualités et les défauts de chacun des sept ministres qui se tenaient de l'autre coté de l'Assemblée. Si ses reproches préalables touchaient le feu vert pour le pont du Deh Cho, la restructuration des agences et des bureaux publics, les changements proposés au système de santé, et le récent prêt de 34 millions de dollars à la compagnie aérienne Discovery Air, la député a terminé son examen en faisant ressortir les bons cotés de chaque ministres. Finalement, seul le leadership de Floyd Roland est demeuré comme le gros bobo de cette assemblée. À maintes reprises, Jane Groenowegen a sommé le premier ministre de donner sa démission clamant qu'il resterait néanmoins un très bon député, mais de l'autre coté de l'Assemblée. À la surprise générale, elle a même proposé un nom comme nouveau premier ministre, celui de Michael McLeod actuellement ministre des Transport.

Budget territorial 2009

De l'efficacité dans les finances

Suite à l'effondrement récent des prix du secteur des ressources naturelles, le ministre des Finances ténois a élaboré un budget de l'année, qui rime avec prudence et flexibilité.

Maxence Jaillet

Le ministre Michael Miltenberger a présenté son premier budget territorial à l'Assemblée législative des TNO. Influencé par les récents événements économiques, le ministre des Finances a ajusté sa stratégie budgétaire qui visait à générer un surplus pour financer au moins la moitié des investissements vers les infrastructures. Devant les députés, ce jeudi 5 février, M. Miltenberger a proposé des dépenses de 1,2 milliard de dollars et des recettes qui s'élèvent à 1,3 milliard de dollars. Cet excédent budgétaire n'est pourtant pas suffisant pour financer le plan d'investissements des infrastructures approuvé en octobre 2008 (246 millions de dollars) et pousse le GTNO à contracter une dette à court terme de 81 millions de dollars qui déséquilibre le budget territorial pour la première fois depuis cinq ans.

Guidé par une volonté de vivre selon ses moyens, le gouvernement ténois a ajusté son budget 2009-2010 pour générer une augmentation des recettes de 7,3 millions de dollars cette année et éliminer 78 millions de dépenses sur quatre ans. L'efficacité demeure un objectif bien présent dans ce budget 2009, alors que le ministre Miltenberger s'attaque sincèrement à la consommation énergétique avec des mesures qui lui permet de qualifier son budget comme étant le plus vert que les TNO n'aient jamais connu.

Environnement

«Pour moi, c'est le plus gros accomplissement de ce budget », a annoncé jeudi, Michael Miltenberger, en conférence de presse alors qu'il commentait l'investissement étalé sur quatre ans, de 60 millions de dollars pour changer réellement la façon dont l'énergie est produite et consommée aux TNO. Le budget dresse en effet une liste de projets, d'études et de recherches traduisant les efforts du gouvernement pour réduire la dépendance des Territoires face au carburant diesel. Ce sont 9,8 millions de dollars dirigés vers des projets d'exploitation et d'approvisionnement énergétiques, incluant un montant de 5,1 millions de dollars pour l'exploitation de ressources hydroélectriques. Sont entre autres compris dans ces investissements : l'aboutissement de l'étude de faisabilité de l'agrandissement du barrage de la rivière Taltson à un point où l'on peut décider de construire ou non, l'évaluation de la construction d'une mini installation hydroélectrique proche de Lutsel k'e, l'installation d'une ligne de transport d'énergie de la centrale hydroélectrique de Snare Lake à Whatì. « Nous parlons de potentiel géothermique dans le Deh Cho, d'énergie éolienne à Tuktoyaktuk, de biomasse à Jean Marie River… Nous parlons de réduire le coût de la vie nordique en utilisant des sources d'énergie alternatives pour diminuer notre consommation de carburant diesel », a expliqué le ministre des Finances qui détient également le portefeuille de l'Environnement.



Photo : Maxence Jaillet

Le ministre des Finances explique les détails du budget aux journalistes avec derrière lui, les photographies des dix premiers ministres ténois.

Majoration de la sainte taxe

Pour réussir à récolter 7,3 millions de recettes en plus, le gouvernement compte faire payer les fumeurs et ceux qui boivent de l'alcool. Des mesures génératrices de recettes ayant un potentiel de 3,1 millions de dollars par année pour une augmentation de 11,20 dollars pour une cartouche de cigarettes et de 1,2 million de dollars pour une augmentation moyenne de 10 pour cent du prix des liqueurs, de la bière et du vin. Il faut remonter à 2003 pour observer la dernière majoration du prix du tabac et des boissons alcoolisées. Le premier avril 2009, cette augmentation de taxe sera accompagnée par la hausse de nombreux frais reliés au ministère des Transports (permis, plaque d'immatriculation) qui devrait accumuler un peu plus de 300 000 dollars par année. La majoration des frais exigés par le gouvernement ne s'arrêtera pas là, car déjà le ministre a annoncé dans son énoncé que tous les droits et les frais seront examinés durant cet exercice pour assurer au GTNO qu'ils reflètent mieux les coûts de prestations des services et qu'ils suivent l'inflation.

Coupure dans l'Exécutif

Pour les dépenses de fonctionnement du gouvernement, peu de changements sont prévus au niveau de la répartition des dépenses entre les différents ministères. Peut-être pour montrer l'exemple, c'est le ministère de l'exécutif et le ministère des Affaires communautaires et municipales qui écopent dans ce nouveau partage des dépenses. Alors que l'an dernier, les dépenses de l'Exécutif représentaient 10 pour cent des dépenses de fonctionnement totales du GTNO et que celles des Affaires municipales comptabilisaient 9 pour cent, le budget vise qu'elle ne représenteront qu'1 pour cent pour l'Exécutif et 7 pour cent pour les Affaires municipales en 2009-2010. C'est le ministère des Finances (+5 %), la Santé et les Services sociaux (+3 %), et l'Éducation, la Culture et la Formation (+3 %) qui récoltent la balance. En ce qui concerne les dépenses aux infrastructures, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, voit ces infrastructures scolaires bonifiées de 35 millions de dollars par rapport aux prédictions de l'année passée. Cette augmentation n'englobe pas les classes modulaires de l'école Boréale incluses dans le budget 2008-2009. D'après le ministère des Finances, l'investissement de 2009-2010 serait presque exclusivement dirigé vers la construction du nouveau campus scolaire de la ville d'Inuvik, dont les travaux commencent cet été.

Les chiffres

Dépense de fonctionnement :
1,2 milliard $ (+2% que 2008-2009)
Recettes :
1,3 milliard $ (+3,4 % que 2008-2009)
Excédent de fonctionnement :
58 millions $
Objectif de réduction des dépenses :
78 millions $ en 4 ans (au lieu de 135 M en 2 ans).
Formule de financement :
805 millions $ (75% des recettes)
Efficacité énergétique :
15 millions $ (60 millions sur 4 ans) pour réduire la dépendance des Territoires face au carburant diesel, le coût de la vie et les émissions de gaz à effet de serre.
Emprunt :
81 millions $
Arts et culture :
700 000 $
Industrie de la chasse sportive:
300 00$
Entreprenariat :
750 000 $
Immigration :
535 000 $
Projet du gazoduc :
2,1 millions $
Santé et services sociaux :
313 millions $
Augmentation des Taxes :
+11,20 $ par cartouche de cigarette,
+10 % en moyenne sur les boissons alcoolisées.
Coupure d'emplois :
14 salariés du gouvernement

Réactions au budget

M. J.

La ministre de la Santé et des Services sociaux des TNO estime que ce budget 2009-2010 démontre une réelle volonté du gouvernement de limiter ses dépenses. Sandy Lee se réjouit aussi que le ministre des Finances ait écouté la population et n'ait pas radicalement augmenté les impôts avec l'objectif affiché de générer plus de revenus. « Cela faisait six ans que les taxes sur l'alcool et le tabac n'avaient pas été ajustées. C'est une décision éthique que de taxer davantage des comportements jugés néfastes pour la santé. De plus, il est connu que le prix du tabac est un facteur déterminant qui pousse parfois le consommateur dépendant à arrêter de fumer », dit-elle. La ministre Lee explique néanmoins que les sommes accumulées par ces majorations restent très loin des montants nécessaires aux programmes de Santé. « C'est pour cela, dit-elle, que l'argent des taxes n'est pas directement dirigé vers un fond spécifique pour la promotion de la santé. Nous récoltons certains montants, ils sont tous placés dans le même pot et nous les redistribuons au sein du gouvernement. »

Doug Ritchie, d'Ecology North, prétend que cet exercice financier est un « petit pas dans une bonne direction ». « Avant dans un budget, il n'y avait que l'industrie et parfois les affaires sociales qui importaient. Maintenant, on dénote bien l'importance d'un troisième volet : l'environnement. » M. Ritchie modère toutefois l'efficacité de la volonté gouvernementale: « 15 millions de dollars vers les ressources renouvelables c'est une bonne chose, mais dans le même budget le gouvernement augmente les subventions dirigées vers l'électricité. Pour moi, quand les prix de l'énergie sont plus bas, on est tenté de consommer plus ».

« Je pense que le ministre Miltenberger a fait du bon travail », relate le premier ministre Floyd Roland. Ce dernier se félicite de l'attention placée sur les infrastructures et pense que cette initiative est un bon stimulant pour l'économie ténoise.

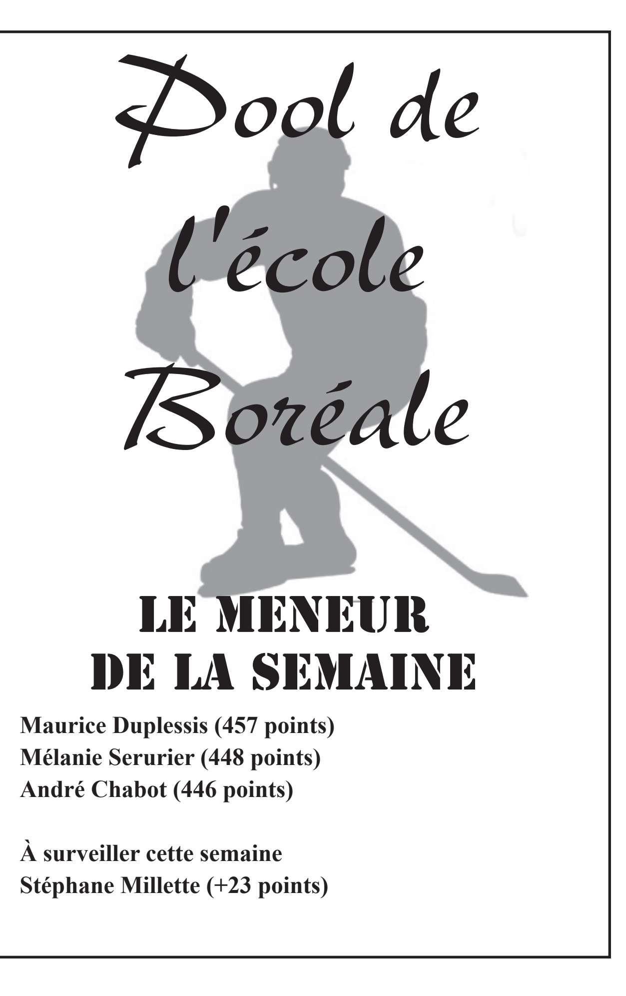
Le maire de Yellowknife, Gordon Van Tighem, a commenté le budget en tant que président de l'Association des collectivités des Territoires. « C'est un budget intéressant, qui combine l'économie, le social et l'environnement. On se sent dirigé vers une direction que le reste du monde prend aussi. Je trouve important que la planification énergétique des collectivités soit promue dans ce budget. Sincèrement, plusieurs municipalités ténoises se sont d'ores et déjà dotées d'un plan communautaire d'énergie et en tirent des bénéfices. C'est le temps d'étendre cela aux autres collectivités. » Même s'il se réjouit de l'investissement massif débloqué par le fédéral et le gouvernement territorial vers les infrastructures municipales, M. Van Tighem, explique qu'il attend de voir quand et comment ces sommes seront disponibles. « J'ai peur que toutes les collectivités n'aient pas toutes les ressources humaines nécessaires pour accéder à ces fonds dépendamment du processus que les gouvernements choisissent. Il est primordial que ces investissements soient régis par un processus simple, telle une formule d'accumulation qui permettrait aux petites collectivités d'entreprendre des travaux rapidement comme pour le fonds de la taxe sur l'essence. »

L'élève de la semaine



Anna Cassidy

Anna collabore avec tous les amis. Anna est une petite fille très souriante qui a fait beaucoup d'efforts pour passer par dessus son côté réservé.
Bravo Anna!



LE MENEUR DE LA SEMAINE

Maurice Duplessis (457 points)
Mélanie Serurier (448 points)
André Chabot (446 points)

À surveiller cette semaine
Stéphane Millette (+23 points)



Le jour J approche

Au cours des prochaines semaines, le site Web de L'Aquilon subira une métamorphose tant du point de vue esthétique que de ses liens de navigation.

Gardez l'oeil ouvert

Le Nunavoix
Le souffle francophone du Nunavut
Volume 8, numéro 6 - 13 février 2009



Bien s'alimenter coûte jusqu'à six fois plus cher au Nunavut qu'ailleurs au pays



Photo : Marie-Josée Joyal

Située sur la côte sud de l'Île d'Ellesmere, Grise Fiord est la communauté inuit la plus au nord du Canada. Son faible peuplement d'environ 150 habitants résulte de l'effort du gouvernement fédéral à établir sa souveraineté dans l'Arctique. Source : L'Encyclopédie canadienne

Caroline Pelletier

Un rapport de la Fondation des maladies du cœur révèle d'étonnants écarts à la grandeur du Canada quant au coût et à l'accessibilité des aliments. Selon l'étude, les habitants du Nunavut paient jusqu'à six fois plus cher pour se procurer des aliments sains de base.

Bien que les plus grandes disparités aient été enregistrées entre les régions situées au nord et celles au sud du pays, il appert qu'il y a des inégalités notoires dans le Grand nord canadien. Alors qu'un panier d'épicerie complet coûte en moyenne 341,16$ à Rankin Inlet au Nunavut, le même panier sera 191,08$ à Whitehorse (YN) et 196,45$ à Yellowknife (TNO). En définitive, un habitant de Rankin Inlet paiera environ 1,75 fois plus cher pour son panier d'épicerie.

Les résultats de l'étude démontrent également des écarts extrêmes à l'intérieur d'une même province ou territoire pour l'achat des fruits et des légumes. Par exemple, le prix de six pommes est de 4,08$ à Whitehorse tandis qu'il est de 2,37$ à Dawson - ville située plus au nord du Yukon.

Un sondage mené par la Fondation des maladies du cœur indique que les prix élevés de certains aliments demeurent un frein à leur consommation. Près de la moitié (47%) des Canadiens disent se passer de fruits et de légumes frais, de produits laitiers, de produits de grains entiers, de viande maigre ou de poisson en raison de leur prix trop élevé.

Selon le Dr Georges Honos, porte-parole de la Fondation et Chef du département de cardiologie du CHUM, « le Bulletin de santé que nous présente la Fondation des maladies du cœur devrait nous éveiller au fait que la saine alimentation est menacée de devenir inabordable pour bien des ménages canadiens, un problème qui ne peut qu'empirer avec les difficultés économiques actuelles. »

Dans son rapport, la Fondation insiste sur la nécessité d'encourager les politiques et programmes gouvernementaux destinés à réduire la pauvreté et à éliminer les autres obstacles à la saine alimentation. Publié en février, le Bulletin de santé annuel des Canadiens et Canadiennes se veut une évaluation de la « sécurité alimentaire », un terme qui fait référence à l'accès à des aliments sains, nutritifs et à prix abordable.

Ottawa célèbre le Nunavut

Claude Landry

Le 29 janvier dernier s'est tenue à Ottawa une journée de célébration à l'occasion du 10e anniversaire du Nunavut. L'événement fut présenté par le Forum de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) sur la démocratie canadienne, en partenariat avec la Société géographique royale du Canada et l'Université Carleton.

La journée a débuté avec la cérémonie d'allumage de la lampe (qulliq) et des histoires traditionnelles racontées par l'aîné Peter Irnik qui a souligné l'importance du rôle des aînés dans la transmission des traditions. Partout où il va dans le monde, il note un intérêt grandissant pour la culture inuite. Selon lui, "la culture inuite est contagieuse", avec de plus en plus de gens qui veulent en apprendre plus.

Un exposé sur la collection d'histoires inuites nous a permit de mieux comprendre la difficulté de rassembler ces histoires transmises par la tradition orale. Cette collection intitulée Nos voix, nos histoires, sera éventuellement disponible en ligne sur le site de BAC. Des enregistrements sonores autochtones (musiques et chansons) font aussi partie d'une collection en développement.

Nous avons ensuite voyagé dans le temps avec la présentation de cartes historiques du Nunavut développées par certains explorateurs du Grand Nord canadien (et grâce à l'aide de nombreux Inuits). De Sir Martin Frobisher au Capitaine Bernier, en passant par les tentatives de retrouver l'équipage de l'expédition de Sir John Franklin, chaque expédition a contribué à cartographier ce territoire.

Kowesa Etitiq a par la suite expliqué la façon traditionnelle de nommer les lieux en inuktitut. Un programme du Inuit Heritage Trust vise à redonner aux lieux leurs noms d'origine afin de préserver le savoir inuit. Il n'y a pas si longtemps, ces noms fournissaient des informations essentielles à la survie des Inuits; aujourd'hui, ils nous en apprennent beaucoup sur leur mode de vie et leurs traditions.

L'auteure, actrice et coréalisatrice Madeline Ivalu est venue nous parler du tournage de son long métrage Le jour avant le lendemain. Produit par un regroupement de femmes -avec le soutien d'Igloolik Isuma Productions- cette production de $3.5 millions (comparativement à $1.5 millions pour Atanarjuat) a été tournée à Puvirnituk au Nunavik. La sortie en salle est prévue pour le 27 mars prochain.

Des aînés et des jeunes du Nunavut ont partagé leur expérience avec le projet Un visage, un nom qui a pour but de créer des liens entre les générations. Les jeunes ont ainsi l'occasion de rencontrer les aînés de leur communauté afin d'identifier le nom des Inuits figurant dans les 4000 photographies numérisées des collections de BAC. Les collections comprennent également des films historiques sur le Nunavut, dont plusieurs anonymes que l'on cherche à identifier.

En début de soirée, plus d'une centaine de personnes étaient présentes à la dégustation de mets traditionnels (crevettes, omble de l'Arctique, muktuk) accompagnée de chants de gorge, danses du tambour et jeux traditionnels. Ces performances artistiques ont été présentées par des étudiants du programme Nunavut Sivuniksavut, un programme collégial basé à Ottawa pour des jeunes Inuits du Nunavut.

Paul Okalik, ancien premier ministre du Nunavut, nous a ensuite présenté « Une vision du Canada à partir du Nord ». Il a abordé la question du développement économique du Nunavut et celle de l'importance pour le Territoire de contrôler ses ressources naturelles afin d'en tirer des bénéfices. Il a également souligné la difficulté de conserver les traditions tout en s'intégrant au monde moderne.

Finalement, une table ronde a clos la journée avec comme panélistes Jim Bell (rédacteur en chef du Nunatsiaq News), Ed Picco (ancien ministre du gouvernement du Nunavut -Éducation et Santé et Services sociaux), Nancy Karetak-Lindell (députée du Nunavut de 1997 à 2008) et Jose Kusugak (président de la Kivalliq Inuit Association et ancien président du Inuit Tapiriit Kanatami). Ils ont tour à tour exposé leur vision des opportunités et défis du Nunavut, 10 ans après sa création : l'immense espoir suscité en 1999 face aux déceptions liées aux problématiques sociales, le développement du capital humain négligé mais essentiel au développement économique, le besoin d'incorporer le savoir inuit et de bâtir sur ce qui existe.

Bref, un franc succès pour cette journée de célébration qui a réunit une communauté qui cherche à maintenir ses liens avec le Nunavut, qu'il soit terre natale ou terre d'accueil.

Liens Internet :

Bibliothèque et Archives Canada : http://www.collectionscanada.gc.ca

Inuit Heritage Trust et cartes de Google Earth : http://www.ihti.ca

Site du film Le jour avant le lendemain : http://www.beforetomorrow.ca/fr/index.php

Projet Un Visage, un nom : http://www.collectionscanada.gc.ca/inuit/index-f.html

Programme Nunavut Sivuniksavut : http://www.nstraining.ca


Caroline Pelletier

ÉDITORIAL

La crise économique vue d'ici

Dans le Grand nord canadien, on se sent parfois bien loin de la crise économique actuelle qui – selon certains -, pourrait être pire que la Grande Dépression des années 30. L'adoption récente par le Sénat américain du plan de relance économique de 838 milliards soutenu par le président Obama redonne un peu d'espoir.

Si cette crise nous paraît si loin –notre éloignement physique avec le reste du monde y contribuant certainement -, il n'en demeure pas moins qu'on en ressent les secousses, même ici.

Malgré un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale (64,7% en 2007), le Nunavut ne peut se targuer d'avoir des conditions de vie enviables. En effet, il s'agit de la région la plus pauvre du Canada, avec un revenu par habitant de 30% inférieur à celui de Terre-Neuve, la province canadienne la plus pauvre.

On peut penser aisément que cette crise échappe aux Nunavummiut, mais eu égard à la pauvreté de sa population et à son éloignement des grands centres, le Nunavut a son lot de problèmes. Outre l'insuffisance de logement et le faible taux de scolarisation, l'étude publiée par la Fondation des maladies du cœur sonne l'alarme : les communautés éloignées telles que le Nunavut n'ont pas toujours accès à des aliments sains et nutritifs à prix abordables.

Comme le plan de relance économique de nos amis américains, celui du gouvernement fédéral mise sur la création d'emplois et les investissements dans différents secteurs afin de relancer l'économie, augmenter le pouvoir d'achat des citoyens et ainsi, améliorer leurs conditions de vie.

La question n'est pas de savoir si les Nunavummiut pourront se payer une voiture pour empêcher la fermeture de l'un des trois grands constructeurs automobiles, mais bien s'ils auront les moyens de s'alimenter sainement.

Il en va de la responsabilité des gouvernements de s'assurer que leurs populations puissent subvenir à des besoins aussi essentiels que celui de se nourrir. Il ne s'agit pas seulement d'une question de prix. Et c'est le lot des communautés éloignées, que de devoir se contenter d'aliments d'une fraîcheur douteuse ou tout simplement périmés parce que les quantités sont limitées.

Raconte-moi une histoire



Le Défi Patinage de vitesse ING récompensera le meilleur récit de patinage de vitesse au Canada

Aloka Wijesooriya, étudiante à l'école secondaire Inuksuk à Iqaluit, fait partie des 16 finalistes du Défi Patinage de vitesse ING. De passage à l'émission l'Aurore boréale sur les ondes de CFRT Radio Iqaluit vendredi dernier, Aloka, âgée de 15 ans, a dit être fière de représenter le Nord canadien.

Dans son vidéo "Nunavut Heroes", Aloka présente quelques-uns de ses héros comme John Maurice, son entraîneur. Il y a maintenant 5 ans qu'elle exerce son sport et espère avoir la chance de participer à de nombreuses compétitions.

Le concours Défi Patinage de vitesse ING permet à des jeunes comme Aloka de partager leur passion pour le patinage de vitesse. Aloka Wijesooriya aimerait bien gagner le grand prix qu'elle souhaite partager avec le Club de patinage de vitesse du Nunavut. Les gagnants peuvent remporter des prix d'une valeur de 100$ à 5 000$.

Pour voter : www.defipatinagedevitesseing.com
(votes acceptés jusqu'au 22 février 2009)

La ministre Aglukkaq fait des sciences avec des élèves de l'école Aqsarniit

La ministre de la Santé, Leona Aglukkaq, était de passage à l'école Aqsarniit vendredi passé pour encourager les élèves à poursuivre des études en sciences.

Après avoir participé à un atelier sur les sciences organisé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la ministre en a profité pour parler aux jeunes des programmes du gouvernement fédéral qui leur permettent d'entreprendre une carrière dans les sciences, notamment en sciences de la santé.

C'est par son partenaire national Actua que les IRSC rejoignent les jeunes Autochtones des collectivités du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. L'année dernière, plus de 4 000 jeunes de 30 collectivités du Nord canadien ont participé à des ateliers pratiques de recherche en santé.

Nunavut en bref

Logement social : les ministres responsables du Nord en discutent

Les ministres responsables de l'habitation au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon se sont rencontrés le 30 janvier dernier à Iqaluit afin de discuter des 200 millions de dollars promis par le gouvernement fédéral pour la construction de logements sociaux.

Des 200 millions de dollars qui devront êtres dépensés durant les 2 prochaines années, 50 millions iront au Yukon, 50 millions aux Territoires du Nord-Ouest et 100 millions au Nunavut.

Fonds supplémentaires pour les artistes du Nunavut

Le ministère du Développement économique et des Transports du Nunavut a annoncé un soutien financier de 425 000$ pour les artistes. Ces fonds serviront à l'achat de matériel d'art, de fournitures et d'équipement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du nouveau programme de développement des arts et de l'artisanat au Nunavut annoncé par le gouvernement en janvier dernier.

Petites annonces communautaires

Le violon sur le toit

Comédie musicale présentée à l'école secondaire Inuksuk du 12 au 14 février à 19h et le dimanche 15 février à 13h. Entrée gratuite.

Réunion publique du CA de l'AFN

Jeudi 19 février à 18h30 au Franco-Centre (#981)

Film Arthur et les Minimoys

Projection au Franco-Centre le mardi 17 février à 19h.
Entrée : 1$

Assemblée générale extraordinaire de l'AFN

Samedi 21 février de 13h à 16h au Franco-Centre (Édifice 981). Il y aura notamment un poste à combler au sein du conseil d'administration.

Cours de yoga

Avec Janice Seto le mercredi de 18h à 19h au Franco-Centre. Membres : 5$ Non-membres : 7$

Badminton

Chaque lundi de 19h à 21h à l'école Nakasuk.

Le Nunavoix

Association des francophones du Nunavut

Adresse : C.P. 1799
Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef
Caroline Pelletier

Collaborateurs
Maude Bertrand, Joanne L'Anglais et Danielle Samson

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon. Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web : http://www.nunafranc.ca/sinformer

JEUNESSE

Jeunes entreprises

Des outils concrets

Dans l'espoir de financer leur voyage scolaire, les élèves de l'école Allain St-Cyr de Yellowknife ont mis leurs connaissances en application pour démarrer une petite entreprise.

Maxence Jaillet

Depuis quelques mois déjà, l'entreprise ASCADOS, multiplie les occasions de rendre service à la communauté. Ces élèves de 9e et 10e année de l'école francophone de Yellowknife assurent un service de déneigement et de gardiennage, ils se proposent également à la manutention des contenants consignés et à l'emballage de l'épicerie. Le vendredi 20 février, ces jeunes organisent une levée de fonds en recréant l'ambiance d'un casino au sein de leur école. Enthousiastes et remplis d'initiatives, ces adolescents puisent leur savoir-faire directement au sein de leur école, grâce à un cours intitulé Jeunes entreprises.

Les objectifs de ce cours sont de préparer les jeunes aux marchés du travail en développant leur esprit d'entrepreneurs. Ils apprennent à élaborer un plan d'affaire et à réaliser des études de marché. Cette initiative approuvée par la Commission scolaire francophone des TNO, et introduite à l'école Boréale également, permet selon le curriculum, d'inspirer les élèves à valoriser l'entreprise privée et de leur faire intégrer des notions d'économie pour développer chez eux un sens des affaires. Les jeunes doivent faire face à leurs responsabilités entant qu'administrateurs de l'entreprise et c'est précisément cette application directement transposée à ASCADOS qui suscite l'intérêt chez ces étudiants francophones.

« Récemment nous avons vendu des bouteilles de sirop d'érable que nous avions achetées sur nos actifs. Nous avons effectué un petit profit avec la revente et nous avons par la même occasion appris à maîtriser la gestion du risque, une notion que l'on nous a introduit en classe », explique Cliff Tuyishime, un des douze membres de l'entreprise.

À la clé de tous leurs efforts, ces douze élèves partiront pour un voyage de quatre jours à Montréal suivi d'un séjour à New York. La cotisation individuelle s'élève à deux milles dollars par élève. Selon Gabrielle Desforges, la totalité des 24 000 dollars est presque atteinte d'après le plan financier qu'ils ont élaboré. « Tous les montants ne sont pas déjà en banque, mais si tout se passe comme nous l'avons planifié nous réussirons à atteindre nos objectifs avant le voyage. La semaine prochaine, nous allons probablement capitaliser sur une offre de vente à rabais des billets d'avion que nous n'avions pas anticipée. Finalement, dans le pire des cas, si nous sommes en déficit après le voyage nous continuerons nos activités pour équilibrer nos comptes », explique cette élève de 9e année.

Ces élèves estiment qu'il y a beaucoup de points forts à ce genre de leçons. « Ça ouvre des portes, ça nous donne des idées pour l'avenir. Cela développe de bons outils comme l'initiative et la détermination. On apprend à gérer un budget. Déjà on a pu remarquer certains camarades qui apportent beaucoup à notre entreprise, ils ont des qualités de visionnaire et démontre beaucoup de leadership », énumèrent-ils pêle-mêle.



Photo : Maxence Jaillet

Cliff Tuyishime et Gabrielle Desforges se réjouissent de faire partie de l'entreprise ASCADOS.

« C'est un projet pilote, assure Demba Diakaté du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest. Cette année, ce cours appliqué n'est pas encore crédité. Mais nous travaillons en collaboration avec le programme de l'Alberta pour que dès la rentrée prochaine, le cours de Jeunes entreprises intègre le programme général. En début d'année, j'ai donné une présentation aux jeunes pour leur faire comprendre l'importance du travail bien fait. » M.Diakaté explique qu'en tant qu'entreprise, il faut absolument répondre au besoin de ses clients et les satisfaire pleinement. Il précise qu'un jeune qui travaille dans le cadre de ce cours peut vraiment se rendre compte des contraintes et des difficultés associées à l'entreprenariat. Mais qu'il connaîtra aussi les retombées positives d'avoir travaillé pour lui et ses amis. « J'ai dénoté beaucoup d'énergie chez ces jeunes. Lorsqu'ils travaillaient, il accomplissent leurs tâches avec beaucoup de sérieux et je pense que cela traduit bien leur enthousiasme », de conclure cet agent du développement économique.

Pour les deux étudiants, le voyage sera l'occasion de découvrir une ville qu'ils imaginent bouillonnante de vie et très peuplée. « J'ai hâte de partir en voyage avec mes amis et les élèves de Hay River qui viennent aussi. Je veux aller voir le bâtiment des Nations Unis », déclare Cliff Tuyishime. Pour Gabrielle Desforges, c'est le momunent du Ground zero qui l'attirent. « Je veux le voir avant qu'ils rebatissent une tour dessus », dit-elle. Durant leur séjour, les deux ténois espèrent découvrir la communauté francophone à New York s'ils trouvent le temps dans leur horaire.

Forum jeunesse pancanadien

Stimuler la participation citoyenne chez la relève

Danny Joncas

OTTAWA – Dans le cadre de la troisième édition du Forum jeunesse pancanadien, du 5 au 7 février à Ottawa, près d'une centaine de jeunes francophones des quatre coins du pays ont échangé des idées quant aux façons de s'impliquer plus activement au sein de leurs communautés respectives.

Organisé par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) à tous les deux ans, le Forum jeunesse pancanadien permet à la jeunesse francophone de chaque province et territoire d'échanger sur un enjeu qui interpelle particulièrement ces jeunes. Les deux premières éditions traitaient de diversité culturelle et de démocratie en 2005 de même que de développement durable en 2007. Cette année, il était question de participation citoyenne.

Ainsi, par le biais d'ateliers et de conférences portant entre autres sur les relations publiques, l'organisation d'événements, les rouages du système gouvernemental et la consommation avertie, les jeunes ont pu identifier quelques conditions qui mèneraient, croit-on, à une plus grande participation citoyenne de leur part.

Parmi les principaux constats relevés, on remarque notamment que les jeunes souhaitent que les occasions de formation et de rassemblement soient plus fréquentes et que l'information à laquelle ils ont accès traite davantage de leurs enjeux. De plus, les jeunes estiment que c'est d'abord et avant tout au sein du milieu scolaire qu'ils développeront le goût de s'impliquer au sein de leurs communautés. Par conséquent, on juge que les jeunes devraient avoir plus de contrôle en ce qui a trait à la gestion de divers aspects de la vie étudiante.

Élaboration d'une stratégie

Essentiellement, l'édition 2009 du Forum jeunesse pancanadien se voulait un exercice de consultation national auprès de la jeunesse canadienne-française dans le but de mettre sur pied une stratégie d'intervention jeunesse.

Au cours des semaines et des mois à venir, les dirigeants de la FJCF s'affaireront à l'élaboration de ladite stratégie, qui doit être présentée en septembre à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, qui regroupe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des dossiers traitant de francophonie.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes ministres qui avaient réclamé une plus grande participation citoyenne des jeunes lors de leur rencontre de l'automne 2006. Répondant à cet intérêt des politiciens pour la jeunesse francophone, la FJCF s'est penchée sur la question afin d'élaborer une stratégie. Une fois que les ministres auront le document en mains, il sera question de la mise en œuvre de cette même stratégie.

« Le but premier est de favoriser la participation citoyenne des jeunes. Nous nous attendons à ce que la stratégie adoptée motive les jeunes à s'engager tout en sensibilisant l'ensemble de la population canadienne à l'importance de la participation citoyenne des jeunes », indiquait le président de la FJCF, Jean-Michel Beaudry, au moment de dresser le bilan du Forum jeunesse pancanadien.

Du côté des représentants gouvernementaux, la FJCF comptait entre autres sur la présence de Shelly Glover, secrétaire parlementaire du ministre fédéral du Patrimoine canadien et des Langues officielles, au moment de présenter les grands constats de l'événement. Mme Glover, qui est députée de la circonscription manitobaine de Saint-Boniface, a insisté sur le fait que les jeunes étaient au cœur des priorités du gouvernement.

« Les communautés de langues officielles d'un bout à l'autre du pays ont besoin de jeunes comme vous qui croient en la démocratie participative. Vous êtes des agents de changement », a-t-elle lancé aux participants, dont les préoccupations seront partagées avec le fédéral, les provinces et les territoires dans un peu plus de six mois.

Éducation post-secondaire

Le collège des TNO démarre

Donald Violette, directeur du collège des TNO, confirme le lancement officiel des activités de formation. L'organisme dévoilera ses programmes le 21 février à l'école Allain St Cyr.

Françoise Jaussoin

C'est officiel et, à la grande joie de Donald Violette, directeur du collège des TNO, les activités de formation débuteront sous peu. Dès le matin du 21 février, à partir de 9 heures, le directeur annoncera les programmes disponibles dans l'agora de l'école Allain St Cyr. « On ouvre une porte pour toute la population en recherche de formation, explique-t-il. Nous démarrons en lien avec des partenaires qui sont la Cité collégiale d'Ottawa, l'université Simon Fraser en Colombie-Britannique et la faculté St Jean à Edmonton, qui fait partie de l'université de l'Alberta. »

Avec ces réseaux, le collège des TNO offre la possibilité de s'inscrire à distance à tous les programmes offerts par ces institutions. « Nous serons un lien entre les étudiants et les organismes de formation, poursuit M. Violette. Le collège ne donnera pas ces cours lui-même, mais sera un intermédiaire et un soutien pour les apprenants. »

Autre projet qui va démarrer le 24 février, avec cette fois-ci un enseignant de Yellowknife, il s'agit de cours de français langue seconde pour adultes qui seront donnés à l'école Allain St Cyr. « Nous avons recruté Etienne Brière, un professeur québécois qui travaille à l'école St Patrick. Avec lui nous développerons un contenu adapté aux territoires. »

Le volet concernant un programme d'études nordiques est en cours de réalisation, il est prévu de le mettre en place dans quelques mois. Il s'agit d'attirer des ressources intellectuelles francophones et bilingues, qui n'existent pas encore ici à l'année longue. « Il y a beaucoup d'études faites sur le Nord au niveau scientifique, mais tout ce qui concerne l'humain est peu connu, poursuit M. Violette. Nous voulons développer un cours en géographie humaine pour explorer des sujets de recherche comme les effets du changement climatique sur la santé des populations nordiques, par exemple. »

Actuellement, le directeur du collège des TNO est en négociation avec les Rangers pour voir de quelle façon il serait intéressant d'organiser un collaboration. « Ils ont accès à toutes les communautés du Nord, ils connaissent les populations. Leur instructeur, à Yellowknife, est en train de développer des contenus de cours et l'on doit se rencontrer très bientôt. »

L'autre point d'intérêt soulevé par l'implantation



d'un centre d'études nordiques est, selon M. Violette, d'attirer la matière grise d'une manière durable. « Avec ce programme, on peut fournir des lieux de stage aux étudiants dès le baccalauréat, dit-il. On voudrait que tous les étudiants penchés sur des études nordiques passent par ici. »

Comme le souligne M. Violette, il n'y a pas nécessairement besoin de statistiques pour savoir si des besoins de formation existent ou non. « Les statistiques, ça ne dit pas si quelqu'un veut faire une formation pour changer d'emploi, par exemple. » En revanche, il reconnaît que son optimisme va en croissant depuis qu'il est arrivé voici deux ans dans le Nord. « Je me sens plus enthousiaste qu'au début, car on a du support de la part de tous les partenaires de l'extérieur, de la part des ministères, de la part des universités, avoue-t-il d'un seul souffle. Ils nous donnent des idées, nous disent des façons de faire, tous les ministères nous donnent un coup de main. »

Le collège des TNO est soutenu financièrement par le gouvernement des TNO, qui lui-même reçoit des fonds du gouvernement fédéral. « Le collège est une porte qui s'ouvre, qui était fermée avant, poursuit-il. Les francophones sont fiers d'avoir leur collège. Les anglophones sont intéressés et contents, je sens que les gens sont enthousiastes. »

À la fin juin, le collège devra faire le point sur son prochain budget. Le directeur demandera des fonds pour recruter un personnel de soutien dans la mise en place des contenus de cours. « On aura besoin d'une personne supplémentaire pour l'information scolaire, comme une sorte de dirigeant de cours, quelqu'un qui connaîtra les contenus et la logistique des cours. »

L'implantation physique du collège n'est pas encore définie. Sur ce sujet, M. Violette affiche une sérénité sans faille. « Quand tout le projet sera bien clair et bien détaillé, dit-il, alors les fonds viendront et nous trouverons les locaux. »

Au début du mois de février, un conseil d'administration a été créé. Pour le moment, ce sont les membres du conseil d'administration de la Fédération franco-ténoise qui forment le bureau du collège. Dans les semaines à venir, les postes exécutifs seront déterminés. Aujourd'hui le conseil regroupe Fernand Denault, Yvonne Careen, Sylvie Savoie et tous les présidents des associations francophones.

Dans un deuxième temps, il y aura un bureau des gouverneurs afin d'aider à la gouvernance de l'établissement et servir de point de conseil et de consultation aux membres du conseil d'administration.

Enfin, M. Violette entamera début mars une tournée dans les communautés francophones des TNO, auprès des écoles et des associations, pour examiner les besoins en formation.

Jeunesse francophone

Prêt pour travailler dans le Nord

Jérôme Boulanger commence l'année à Hay River. Ce jeune Québécois, maçon de formation, est bien décidé à vivre des conditions de travail hors Québec le plus vite possible, il est prêt à commencer tout de suite!

Françoise Jaussoin

C'est bien ce qui risque de lui arriver! À peine arrivé à Hay River, en ce lundi 5 janvier, il se fait déjà proposer une offre de suppléance à l'école francophone. Il y a aussi une entreprise de construction qui semble intéressée par ses compétences en conduite de machines, mais il faudrait qu'il quitte la ville pour des périodes assez longues, et cela ne lui convient pas tout de suite.

Il faut dire que Jérôme Boulanger vient de parcourir 5 000 kilomètres pour rencontrer pour la première fois des membres de sa famille en Alberta qu'il ne connaissait pas. Après avoir passé les fêtes là-bas, le voici dans une autre partie de sa famille pour tenter de se trouver un emploi local et profiter de relations familiales tant attendues.

À 20 ans, Jérôme Boulanger a un parcours bien rempli dans la maçonnerie. Il a achevé une formation dans un centre de formation professionnelle du Québec, qui l'a conduit à participer à des concours locaux puis internationaux. Il a ainsi parcouru le Québec, puis le Canada. Classé premier lors du concours de Halifax dans sa catégorie des moins de 25 ans, il a rejoint le grand concours international des métiers du Japon en novembre 2007, pour se classer 15e au niveau mondial dans son domaine. Bien entendu, l'emploi ne s'est pas fait attendre longtemps et il a exercé ses compétences sur des chantiers au Québec où il a œuvré en construction et en rénovation de bâtiments et maisons. Ses mains s'appliquent à monter de la maçonnerie extérieure et intérieure, avec des matériaux tels que la brique d'argile et la pierre en béton.

Bien sûr, il se doute que dans les Territoires du Nord-Ouest, il ne trouvera pas de travail en maçonnerie telle qu'il la pratiquait dans l'est du pays. En revanche, il est capable de conduire toutes sortes de machines de construction et là-dedans il se pourrait qu'il trouve rapidement de quoi s'activer, à condition bien sûr de demeurer à Hay River.

À côté du besoin de renouer avec des branches familiales, il est animé par des motivations telles que pratiquer l'anglais et faire une expérience de travail hors du Québec. Arrivé en ville depuis deux jours, sa première impression se résume par « pas de Wal Mart », explique-t-il en souriant. « Il n'y a pas de grande surface ici. À Montréal, je peux passer sept heures dans un magasin et ne pas en avoir fait le tour, ici il n'y a pas ça. »

Autre chose aussi, de surprenant et de déroutant aussi pour ce jeune homme habitué à la conduite au Québec. « Pour venir ici, la route est toute droite. Il n'y a pas de tournant. Sur 530 kilomètres, c'est toujours la même route! »

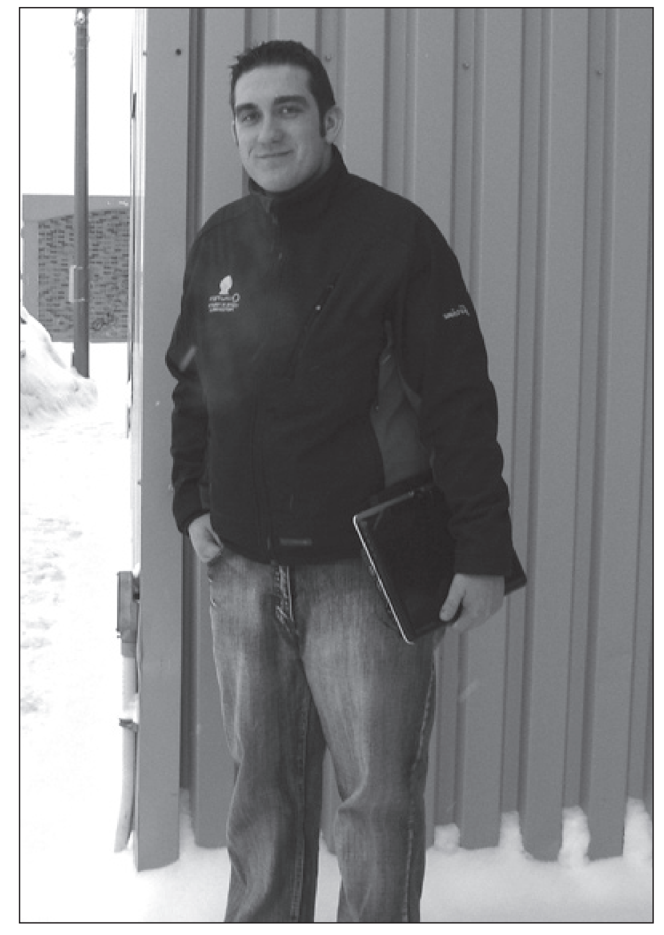


Photo : Françoise Jaussoin

« Je veux vivre une expérience de travail hors Québec », déclare Jérôme Boulanger, nouvellement arrivé à Hay River



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

AVIS 2009

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE les permis de prospection suivants ont été délivrés dans les régions cartographiques (SNRC) des Territoires du Nord-Ouest, conformément au paragraphe 29(1) du Règlement sur l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, C.R.C., ch. 1516, et ont pris effet le 1er février 2009 :

Permis nos 7669 à 7670 délivrés à :
Darnley Bay Resources Limited

Permis#	Feuillet	Quart	Années
7669	097D4	S.-E.	5
7670	097D4	S.-O.	5

Les permis suivants ont été abandonnés :

Permis#	Feuillet	Quart	Années
5278	077G11	N.-O.	5
5342	087G11	N.-O.	5
5343	087G11	S.-E.	5
5344	087G12	N.-E.	5
5345	087G13	N.-E.	5
5346	087G13	S.-E.	5
5347	087G14	N.-E.	5
5348	087G14	N.-O.	5
5349	087G14	S.-E.	5
5350	087G14	S.-O.	5
5351	087G15	N.-E.	5
5352	087G15	N.-O.	5
5353	087G15	S.-E.	5
5354	087G15	S.-O.	5
5355	088A03	N.-O.	5
5356	088A04	N.-E.	5
5357	088A04	N.-O.	5
5358	088A04	S.-E.	5
5359	088A04	S.-O.	5
5360	088A05	N.-E.	5
5361	088A05	N.-O.	5
5362	088A05	S.-E.	5
5363	088A05	S.-O.	5
5364	088A06	N.-E.	5
5365	088A06	N.-O.	5
5366	088A06	S.-O.	5
5367	088A11	N.-E.	5
5368	088A11	N.-O.	5
5369	088A11	S.-E.	5
5370	088A11	S.-O.	5
5371	088A12	N.-E.	5
5372	088A12	N.-O.	5
5373	088A12	S.-E.	5
5374	088A12	S.-O.	5
5375	088A13	N.-E.	5
5376	088A13	N.-O.	5
5377	088A13	S.-E.	5
5378	088A13	S.-O.	5
5379	088A14	N.-E.	5
5380	088A14	N.-O.	5
5381	088A14	S.-E.	5
5382	088A14	S.-O.	5
5383	088B01	N.-E.	5
5384	088B01	N.-O.	5
5385	088B01	S.-E.	5
5386	088B01	S.-O.	5
5387	088B02	N.-E.	5
5388	088B02	N.-O.	5
5389	088B02	S.-E.	5
5390	088B02	S.-O.	5
5391	088B03	N.-E.	5
5392	088B03	S.-E.	5
5393	088B03	S.-O.	5
5394	088B06	N.-E.	5
5395	088B06	N.-O.	5
5396	088B06	S.-E.	5
5397	088B07	N.-E.	5
5398	088B07	N.-O.	5
5399	088B07	S.-E.	5
5400	088B07	S.-O.	5
5401	088B08	N.-E.	5
5402	088B08	N.-O.	5
5403	088B08	S.-E.	5
5404	088B08	S.-O.	5
5405	088B09	N.-E.	5
5406	088B09	N.-O.	5
5407	088B09	S.-E.	5
5408	088B09	S.-O.	5
5409	088B10	N.-E.	5
5410	088B10	N.-O.	5
5411	088B10	S.-E.	5
5412	088B10	S.-O.	5
5413	088B11	S.-E.	5
5414	088B15	N.-E.	5
5415	088B15	S.-E.	5
5416	088B15	S.-O.	5
5417	088B16	N.-E.	5
5418	088B16	N.-O.	5
5419	088B16	S.-E.	5
5420	088B16	S.-O.	5
5421	088C01	S.-E.	5
5422	088C01	S.-O.	5
5423	088D03	N.-E.	5
5424	088D03	N.-O.	5
5425	088D03	S.-E.	5
5426	088D03	S.-O.	5
5427	088D04	N.-E.	5
5428	088D04	N.-O.	5
5429	088D04	S.-E.	5
5430	088D04	S.-O.	5
5431	088D06	S.-E.	5
5432	088D06	S.-O.	5
5459	107B03	N.-E.	5
5460	107B06	N.-O.	5
5462	088H09	N.-E.	5
5463	088H09	N.-O.	5
5464	088H15	N.-E.	5
5465	088H15	S.-E.	5
5466	088H16	N.-E.	5
5468	088H16	S.-E.	5
5469	088H16	S.-O.	5
5470	089A01	S.-O.	5
5471	089A02	S.-E.	5
5594	095P16	N.-E.	3
5601	096A10	N.-E.	3
5605	096A16	S.-O.	3
5609	096B06	S.-O.	3
5610	096B08	N.-E.	3
5612	096B09	N.-O.	3
5620	096B11	S.-E.	3
5622	096B14	N.-E.	3
5626	096B15	N.-E.	3
5627	096B15	N.-O.	3
5629	096B15	S.-O.	3
6853	095P01	N.-O.	3
7135	095I16	N.-E.	3
7136	095N01	N.-E.	3
7137	095N08	N.-E.	3
7138	095N08	S.-E.	3
7139	095N09	S.-E.	3
7140	095O05	N.-O.	3
7141	095O12	S.-O.	3
7142	095P08	S.-O.	3
7143	095P11	S.-E.	3
7145	095P03	S.-E.	3
7149	095P06	S.-O.	3
7337	065D03	S.-O.	3
7338	065D03	N.-O.	3
7339	065D04	N.-E.	3
7341	065D04	S.-O.	3
7342	065D04	N.-O.	3
7343	065D05	N.-E.	3
7344	065D05	S.-E.	3
7345	065D05	S.-O.	3
7347	065D06	S.-O.	3
7348	065D06	N.-O.	3
7350	075A09	S.-E.	3
7351	075A09	S.-O.	3
7591	106A11	N.-E.	3
7592	106A11	N.-O.	3
7593	106A12	N.-E.	3
7597	106B09	S.-O.	3
7598	106B10	S.-E.	3
7599	106B10	S.-O.	3
7600	106B11	N.-E.	3
7601	106B11	S.-E.	3
7603	106B13	S.-E.	3
7604	106B14	N.-O.	3
7606	106C09	N.-E.	3
7607	106G03	N.-O.	3
7609	106G04	N.-E.	3
7610	106G04	S.-E.	3

Les permis suivants ont été annulés :

Permis#	Feuillet	Quart	Années
7622	086M01	S.-E.	3
7623	086M01	S.-O.	3
7624	086M06	N.-E.	3
7625	086M06	N.-O.	3
7626	086M07	N.-O.	3
7627	086M11	S.-E.	3
7628	086M11	S.-O.	3
7629	086M12	N.-E.	3
7630	086M12	N.-O.	3
7631	086M12	S.-E.	3
7632	086M12	S.-O.	3
7633	096P03	N.-E.	3
7634	096P03	N.-O.	3
7635	096P03	S.-E.	3
7636	096P03	S.-O.	3
7637	096P04	N.-E.	3
7638	096P04	S.-E.	3
7639	096P04	S.-O.	3
7640	096P05	N.-E.	3
7641	096P05	S.-E.	3
7642	096P06	N.-E.	3
7643	096P06	N.-O.	3
7644	096P06	S.-E.	3
7645	096P06	S.-O.	3
7646	096P07	N.-E.	3
7647	096P07	N.-O.	3
7648	096P07	S.-E.	3
7649	096P07	S.-O.	3
7650	096P08	N.-E.	3
7651	096P08	N.-O.	3
7652	096P08	S.-E.	3
7653	096P08	S.-O.	3
7654	096P09	N.-E.	3
7655	096P09	N.-O.	3
7656	096P09	S.-E.	3
7657	096P09	S.-O.	3
7658	096P10	N.-E.	3
7659	096P10	N.-O.	3
7660	096P10	S.-E.	3
7661	096P10	S.-O.	3
7662	096P11	N.-E.	3
7663	096P11	N.-O.	3
7664	096P11	S.-E.	3
7665	096P11	S.-O.	3
7666	096P12	N.-E.	3
7667	096P12	S.-E.	3

Pour obtenir des renseignements sur les permis expirés, veuillez communiquer : Bureau du conservateur des registres miniers
Téléphone : (867) 669-2691
Télécopieur : (867) 669-2714

Karen Polakoff
Conservatrice en chef des registres miniers
Affaires indienne et du Nord Canada
Territoires du Nord-Ouest



Vie culturelle à Hay River

NACC aura son espace culturel

Le Northern Arts and Culture Center (NACC) de Yellowknife aura d'ici trois à cinq ans un espace permanent dans la ville de Hay River. Ce projet est intégré dans un plan de restructuration de la collectivité.

Françoise Jaussoin

Jean-Marc Milternberger, maire de Hay River, confirme que le projet de restructuration du centre de la ville comprendra un espace culturel permanent dans lequel NACC trouvera sa place. « Aujourd'hui, il n'existe pas d'emplacement propice à l'installation d'un organisme culturel, dit-il. Mais d'ici trois à cinq ans, il y a de fortes chances pour que la ville soit équipée d'un espace public culturel ouvert toute l'année. »

Pour démontrer que ce projet n'est pas une utopie, M. Miltenberger dévoile un schéma en couleurs. Il s'agit d'un plan de restructuration de la ville, soumis par un cabinet d'architectes en 2007. Un nouveau bâtiment sera construit à côté de celui qui héberge aujourd'hui la mairie et celle-ci sera transférée dans les nouveaux locaux. Puis les pompiers quitteront leur emplacement pour s'installer à côté de l'autoroute Mackenzie. Leur caserne actuelle pourra être transformée en salle de spectacle. Selon M. Miltenberger, il est déjà envisagé d'ajouter un lieu permanent pour les spectacles en plein air. Hay River va changer, Hay River vibre déjà avec ces promesses de futurs aménagements.

De son côté, Marilyn Barnes, administratrice bénévole à NACC, confirme un désir d'ouvrir un espace à l'extérieur de Yellowknife. « Hay River a été la première collectivité hors de Yellowknife à soutenir financièrement NACC en faisant un don de 5 000 $ l'an passé, dit-elle. Il y a ici l'envie de soutenir les arts et la culture, et nous cherchons un moyen d'implanter durablement notre espace culturel. »

Depuis que Mme Barnes est arrivée en 1989, la vie culturelle a considérablement changé. Elle a connu cette époque où la bibliothèque servait aussi de salle de spectacle. Vingt ans plus tard, l'offre artistique s'est considérablement étoffée et l'objectif de NACC est de fournir quatre productions par an à Hay River, en plus des ateliers de formation et d'animation artistique dans la collectivité et auprès des étudiants. À la demande de Ben Nind, directeur artistique de NACC, Mme Barnes réalisera une enquête dès l'été prochain pour établir le profil artistique de cette région du sud du Grand lac des Esclaves.

Le NACC de Yellowknife est une association sans but lucratif fondée en 1981 avec des fonds privés. De nos jours, c'est un théâtre de 313 places, avec une programmation menée depuis 2004 par Ben Nind.

Petites annonces

Places disponibles

La garderie les petites étoiles de mer à Yellowknife offre deux places à combler. La première pour un enfant de 3-4 ans à temps plein et la seconde pour la période de l'après-école. La place libre durant l'après-école comprend tous les jours de la semaine et les journées pédagogiques. Contactez Geneviève au 873-2757.

.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre : Téléphone :
873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Ça panique pas à peu près





Alain Bessette

Rien ne va plus chez le Canadien de Montréal. Avec seulement deux victoires à ses dix derniers matchs, tout le monde cherche une solution aux déboires de l'équipe.

À peu près toutes les options ont été suggérées, en partant de congédier le directeur général, Bob Gainey, l'entraîneur-chef, Guy Carbonneau, et de se départir d'à peu près tous les joueurs qui ne sont pas blessés.

La raison de ce blâme généralisé est simple. C'est l'ensemble de l'équipe qui joue mal et qui éprouve des difficultés, des gardiens de but jusqu'aux meilleurs joueurs offensifs, en passant par les défenseurs.

Depuis son retour au jeu, Carey Price en arrache. C'est rendu maintenant qu'on le compare à Andrew Raycroft, que plusieurs fans se mettent à s'ennuyer de Huet et à réclamer un gardien d'expérience. Je suis d'accord que la décision de confier la tâche de numéro 1 à Price était risquée et on s'aperçoit que le jeune ne réagit pas bien à la pression actuelle. Mais de là à l'étiqueter comme un échec total, il y a une marge. N'oublions pas que le club a déjà ce gardien d'expérience (huit ans dans la LNH) à Hamilton, Marc Denis. C'est une option.

À la défense, on a déjà longuement discuté de l'impact du retard de Ryan O'Byrne dans son développement et le recours trop grand du club aux services de Brisebois. Mais c'est toute la défense qui en arrache, Bouillon et Komisarek connaissant une saison très ardue et à l'exception de Markov, il y a peu de passes précises qui se font en sortie de zone.

À l'avant, on n'est pas supposé mentionner les blessures. Dans la culture pseudo-virile du hockey, ça ne se fait pas. Mais je crois que les déboires du club passent vraiment par l'absence des Tanguay, Lang et Latendresse.

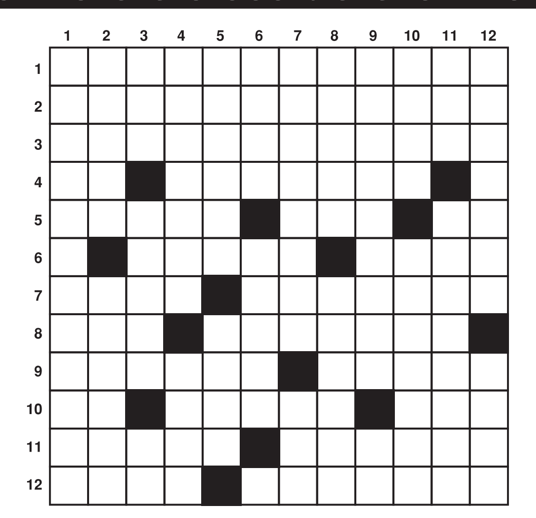
Comme certains joueurs d'avant en arrachent et se cherchent, les options de l'entraîneur sont limitées. Certes, Pacioretty et D'Agostini ont connu du succès à leur rappel de Hamilton. Cependant, comme en font foi certaines mauvaises performances défensives de ces deux jeunes joueurs, c'est beaucoup leur demander à ce stade de leur développement. Avec la saison d'enfer que connaît Plekanec, l'absence de Lang est douloureuse. Carbonneau utilise actuellement Bégin au centre, mais ce dernier est plus efficace à l'aile. Il ne faudrait pas s'étonner de voir un rappel prochain de Chipchura pour pivoter le 4e trio.

La question principale que je me pose est la suivante : devrait-on regarnir les tablettes de jeunes espoirs en échangeant certains joueurs qui deviendront autonomes à la fin de la saison (Kovalev et Koivu viennent à l'esprit) contre des choix de repêchage? Il y a encore trois semaines d'ici la date limite des échanges, mais j'espère que Gainey se pose déjà la question.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 45



HORIZONTALEMENT

1- Qui sont dominées par le désir de rendre la pareille pour quelque chose.
2- Propre à provoquer la transformation sans ébullition d'un liquide en vapeur.
3- Qui contiennent une action d'enfreindre une loi, une convention.
4- Interjection. – Correcte.
5- Troisième partie de l'intestin grêle. – Général américain. – Avant-midi.
6- Corps céleste naturel. – Dans le Cher.
7- Qui est en feu. – Prévois, espère.
8- Petite cheville. – Sourire d'un jeune enfant à l'adresse de quelqu'un.
9- Barde écossais légendaire. – Soumit une pièce brute à l'action d'une machine-outil.
10- Doublée. – Pousse son cri, en parlant de l'âne. – Saison.
11- Nom de certaines entreprises publiques. – Échouer, rater.
12- Divinité grecque de l'Amour. – Jeune femelle bovine.

VERTICALEMENT

1- Qui constitue un obstacle radical.
2- Fait de sortir de son sommeil. – Dernière poche de l'estomac des oiseaux.
3- Fleuve de la Provence orientale. – Homme politique portugais, né en 1935. – Jeu d'origine chinoise.
4- Proposition principale. – Oiseau échassier.
5- Dans la Haute-Marne. – Qui existe en petit nombre.
6- Interjection. – Creusa d'une rainure.
7- Petites broches pour faire rôtir de menues pièces. – Ville du Nigeria.
8- Qui manque de dynamisme. – De l'ancienne Germanie.
9- Rois peu puissants. – Doublée.
10- Raconter. – Se dit des animaux non castrés (pl.).
11- Époque. – Passionnées, impétueuses.
12- Plantes annuelles gamopétales. – Rend moins passif.

RÉPONSE DU NO 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	T	I	C	U	L	E	U	S	E	S
2	E	G	A	L	I	S	A	T	R	I	C	E
3	S	E	L	E	C	T	I	O	N	N	E	R
4	A	R	E	■	E	E	■	N	E	G	R	E
5	V	■	D	A	R	N	E	■	S	E	V	I
6	E	C	■	C	O	S	S	A	■	S	E	N
7	N	O	N	I	N	I	T	I	E	■	L	E
8	T	U	E	E	■	L	A	N	C	E	E	S
9	U	S	U	R	I	E	R	■	I	V	E	■
10	R	A	T	I	O	■	I	O	D	E	■	G
11	E	I	R	E	■	S	E	R	I	N	E	R
12	S	T	E	■	C	A	S	S	E	T	T	E

Horoscope

SEMAINE DU 15 AU 21 FÉVRIER 2009

Bélier

BÉLIER
Vous avez l'impression de ne pas être capable d'arriver à ce que vous voulez réaliser. Cependant, cela ne durera pas. N'en soyez pas trop affecté.


Taureau

TAUREAU
La planète Neptune fait que vous voulez tout faire en même temps et vous savez que cela n'est pas possible. Vous êtes capable de mieux vous faire comprendre et ainsi de ménager votre santé.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous aimez vous recueillir pour réfléchir. Présentement, cela est possible. Faites-le car vous vous en sentirez très bien. Cela est très beau.


Cancer

CANCER
La planète Jupiter fait que vous commencez un cycle professionnel qui sera formidable. Vous serez comblé face à plusieurs de vos attentes. Ayez confiance.


Lion

LION
Vous êtes très digne dans tout ce que vous vivez. Vous pensez augmenter vos chances matérielles au plan de votre travail. Cependant, ne le faites pas que pour des raisons monétaires.


Vierge

VIERGE
Vous vous sentez très seul. Vous avez l'impression que peu de gens peuvent comprendre ce que vous vivez. Ne vous inquiétez pas, tout ira pour le mieux.


Balance

BALANCE
La planète Neptune fait que vous avez beaucoup d'hésitations. Vous avez du mal à savoir vraiment ce qui peut vous être favorable. Vous ne resterez pas longtemps dans le doute.


Scorpion

SCORPION
Votre vie affective vous apprend plusieurs choses sur vous-même. Vous êtes dans un moment qui demande une grande subtilité. Soyez très attentif à tout.


Sagittaire

SAGITTAIRE
La planète Mars fait que vous êtes capable de mieux pouvoir diriger votre vie professionnelle, surtout si vous êtes travailleur autonome. Plusieurs choses vous paraissent différentes du passé.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous vous rapprochez de certaines situations qui vous touchent beaucoup au plan humain. Vous serez appelé à venir en aide à des gens que vous aimez.


Verseau

VERSEAU
Vous avez la possibilité de mieux voir les choses d'une manière très concrète. Vous n'acceptez d'aucune façon ce qui n'est pas honnête.



Poissons

POISSONS
Vous aimez votre travail et vous êtes capable d'y apporter beaucoup de vous-même. Cela a beaucoup de valeur dans votre manière de penser.